

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

LE 4 MAI 2017

Adopté tel que rédigé à la séance du 13 juin 2017

Participants :

M^e Morton S. Minc, président

Madame Marie Auger

M^e Hélène Bédard

M^e Josée Bédard

Madame Suzanne Danino

Madame Jill Leslie Goldberg

M^e Marie Lamarre

M^e Natalie Lejeune

Monsieur Michel Marchand

Madame Nancy Rhéaume

Ne participent pas à la séance :

M^e Marie Charest

Monsieur Simon Julien

M^e Anne Mailfait (présidente suppléante)

M^e Patrick Simard

1. Ouverture de la séance

La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*. Comme prévu à l'avis de convocation transmis aux membres du Conseil de la justice administrative, la séance est ouverte le 4 mai 2017. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 des *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu que le présent ordre du jour de la séance spéciale soit adopté tel que rédigé.

3. Adoption des Listes 178 publiées à la Gazette officielle du Québec

Ces listes ont été publiées pour la première fois en mai 2001. Par la suite, elles ont été mises à jour annuellement¹ et seront publiées à la partie I de la Gazette officielle du Québec pour une dix-septième année consécutive².

La mise à jour des listes a été effectuée par la compilation de toutes les modifications législatives entrées en vigueur entre le 5 mars 2016 et le 5 avril 2017, et chacun des ministères et organismes a été contacté afin de confirmer les données à être publiées.

Cette année, la *Liste des ministères et des organismes constituant l'Administration gouvernementale* comporte 19 ministères, 46 organismes et 5 organismes chargés de trancher des litiges opposant un administré à une autorité administrative ou à une autorité décentralisée.

Les listes paraîtront à la partie I de la Gazette officielle du Québec du 20 mai 2017. Elles ont été transmises aux membres par courriel.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance des Listes dont copies sont jointes au présent procès-verbal.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance d'adopter *la Liste des ministères et des organismes constituant l'Administration gouvernementale* ainsi que la *Liste des organismes chargés de trancher des litiges opposant un administré à une autorité administrative ou à une autorité décentralisée*, afin qu'elles soient publiées à la partie I de la Gazette officielle du Québec, conformément à l'article 178 de la Loi sur la justice administrative (RLRQ, c. J-3).

¹ (2001) 133 G.O. I, 563, (2002) 134 G.O. I, 504, (2003) 135 G.O. I, 685, (2004) 136 G.O. I, 440, (2005) 137 G.O. I, 561, (2006) 138 G.O. I, 752, (2007) 139 G.O. I, 513, (2008) 140 G.O. I, 565, (2009) 141 G.O. I, 493, (2010) 142 G.O. I, 380, (2011) 143 G.O. I, 43, (2012) 144 G.O. I, 487, (2013) 145 G. O. I, 495, (2014) 146 G.O. I, 427, (2015) 147 G. O. I, 16 et (2016) 148 G.O. I, 16.

² Toutes les versions des listes publiées par le Conseil sont disponibles sur son site Internet, ainsi que des versions détaillées de celles-ci.

4. Adoption des Listes 178 publiées dans le site Internet du Conseil

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance d'adopter la version des listes comportant une description de la mission et des fonctions de chaque organisme de la *Liste des ministères et des organismes constituant l'Administration gouvernementale* et de la *Liste des organismes chargés de trancher des litiges opposant un administré à une autorité administrative ou à une autorité décentralisée*, afin qu'elles soient publiées dans le site Internet du Conseil.

5. Levée de la séance

La séance est levée le 4 mai 2017, à 16 h 30 comme indiqué aux documents transmis avec l'avis de convocation.

Le président du Conseil,

M^e Morton S. Minc